



Contribution FCPE

Appel à contribution France Stratégie

# Quelles priorités éducatives ?

---

## Quelle stratégie vis-à-vis des différentes filières au lycée ?

### *Un lycée massifié mais qui n'a pas effectué sa démocratisation*

Le constat actuel que porte la FCPE sur le lycée est mitigé: le nombre d'élèves reçus au bac général et technologique stagne, les filières hiérarchisées sont loin d'avoir disparues, le statut du baccalauréat professionnel manque de clarté, le bachotage règne en maître et crée un stress important pour les élèves et leur famille. Le lycée s'est massifié mais peine à réussir pleinement son ambition démocratique.

La réforme du lycée a peu modifié ce constat, notamment parce qu'une partie de ces mesures ne sont pas réellement entrées en application (ex: passerelles entre les filières, rôle de l'accompagnement personnalisé...) Il faut mettre fin à la hiérarchie entre les filières, ainsi que leur organisation en « tuyau d'orgue ».

Aujourd'hui, les élèves sont « enfermés » dans des filières, avec peu de passerelles et d'inflexion de parcours possible. Seule la voie générale, et en particulier la filière S permet des changements d'orientation, mais toujours dans le même sens, vers les filières et voies moins prestigieuses. Cette discrimination ne fait que renforcer les inégalités car la voie générale est davantage empruntée par les élèves de milieu plus favorisé.

Enfin, certaines filières offrent peu de poursuites d'études et représentent pour les élèves des voies « bouchées ». C'est ainsi que l'on constate en France un problème de cohérence entre l'organisation des enseignements du secondaire et l'offre dans l'enseignement supérieur.

Mettre en place une organisation cohérente et ouverte, facilitant les changements d'orientation est un préalable pour développer une démocratisation du lycée.

### *Construire le lycée de la réussite de tous*

Il est urgent de s'attaquer à la discrimination sociale et au processus sélectif à l'œuvre qui se joue au lycée. Ce nouveau lycée doit rendre aux élèves l'estime de soi en s'appuyant sur leurs acquis, construits dans l'école mais aussi au dehors, en développant leur créativité et leurs aptitudes à la coopération et au vivre-ensemble. L'objectif du lycée doit aussi être d'accompagner les élèves vers une véritable autonomie, ce qui suppose qu'ils soient acteurs de leur parcours et de leur formation. Ainsi, le choix d'orientation doit être laissé à l'élève et les changements de parcours facilités.



Pour atteindre ce modèle de lycée, le tronc commun doit être renforcé et pensé dans une logique de connaissances et compétences transversales, et non comme un approfondissement de disciplines cloisonnées. L'approche par compétence a aussi besoin d'être développée, notamment pour faciliter la pédagogie de projet, indispensable pour que les élèves développent leur autonomie et leur capacité à prendre des initiatives. La spécialisation des élèves devrait être plus progressive et les parcours moins hermétiques. Ainsi, autour d'enseignement de tronc commun, les élèves pourront « colorer » leur formation à l'aide de modules plus spécialisés pour préparer une orientation dans l'enseignement supérieur et/ou dans la vie professionnelle. L'objectif est aussi de diversifier les approches dans l'acquisition des connaissances et compétences. Par exemple, les pratiques pédagogiques développées dans l'enseignement professionnel peuvent être généralisées à tous les élèves. Le décroisement des filières favorise aussi un rapprochement des équipes enseignantes et leurs méthodes. Enfin, il faut rappeler que la finalité du lycée n'est pas être d'avoir le baccalauréat mais la préparation de la poursuite d'étude et/ou l'insertion professionnelle. Cela nécessite de le construire dans une logique de bac moins 3, bac plus 3.

Pour la FCPE, l'ambition démocratique de l'Ecole et de son socle commun doit trouver sa continuité dans un lycée qui réduit les inégalités et les discriminations et valorise la diversité des chemins de la réussite, un lycée construit sur le droit de choisir son avenir.

## Propositions :

- Instaurer l'orientation choisie et le droit à l'erreur.
- Développer les passerelles entre lycées générales, techniques et professionnels, entre les séries et les options, pour faciliter les changements d'orientation souhaités par les élèves.
- Développer des lycées polyvalents afin que tous les élèves apprennent ensemble. La mixité sociale est facteur déterminant de la réussite de tous et la mise en place d'un tronc commun sera facilitée par cette structuration des lieux d'enseignement.
- Mettre en place un lycée modulaire avec des modules de tronc communs et des modules de spécialisation permettant de « colorer » le parcours de l'élève.
- Construire la logique bac-3/bac+3 au sein des formations développées au lycée. Le projet d'un lycée modulaire participe à cet objectif. De manière transitoire, dans l'enseignement professionnel les formations doivent être repensées pour permettre aux élèves de poursuivre leurs études s'ils le souhaitent. Dans voie technologique mais pas seulement, des débouchés sont à prévoir systématiquement.